

**SYNDICAT MIXTE DES 4
COMMUNAUTES DE COMMUNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du mercredi 11 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre à 18h30, le Comité syndical s'est réuni en séance ordinaire à Nangy, sous la présidence de Monsieur Stéphane VALLI, Président.

Nombre de délégués en exercice : 20

Nombre de délégués présents : 11

Nombre de délégués donnant pouvoir : 1

Nombre de délégués votants : 12

DELEGUES PRESENTS :

Délégués titulaires :

René CARME, Pierrick DUCIMETIERE, Laurent FAVRE, Marie Claire LAFFIN, Mélanie LECOURT, Billy MARQUET, Sonia PAUZE, Pascal POCHAT-BARON, Stéphane VALLI, Aline WATT CHEVALLIER.

Déléguée suppléante :

Nadège SAPORITO.

Délégués excusés :

Boris AVOUAC, Colette BOEX, Bruno FOREL, Christophe FOURNIER, Jean-Claude HARMAND, Christelle ITNAC, Silvia IUNCKER-GOMEZ, Yves MASSAROTTI, Jean-Pierre MERMIN, Christophe PERY.

Monsieur Laurent FAVRE est désigné Secrétaire de séance

OBJET : PROXIM ITI AGILE – POINT D'ETAPE SUITE DEMARRAGE PHASE PILOTE

Monsieur le Président indique aux membres du Conseil Syndical que suite à la décision du Conseil en février dernier de s'engager dans l'évolution "agile" de notre réseau et en juillet dernier de démarrer la phase pilote le 21 octobre 2024, le calendrier a été tenu.

Il est prévu de faire un point sur la mise en œuvre du dispositif après 7 semaines de fonctionnement. A ce titre, il a été demandé aux partenaires suivants de faire un point d'étape.

- **Bus Agile SA**, concepteur du dispositif, AMO de Proximiti et gestionnaire de l'ATC (Agile Traffic Control) et l'application Bus ChekIn
- **Kéolis**, exploitant des lignes agiles pour Proximiti
- **La SPL Ecomobilité**, prestataire de Proximiti pour la gestion du call center qui assure des missions d'accompagnement des usagers pour les enregistrements et la compréhension du dispositif.

Un diaporama ci annexé est présenté et explicité aux élus.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (12 voix pour) :

- **PREND ACTE** du point d'étape suite au lancement de Proxim iTi Agile le 21 octobre 2024
- **APPROUVE** la suite de l'agilification du réseau selon les modalités proposées dans le document annexé
- **AUTORISE M. le Président** ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.



Fait à Nangy, le 11/12/2024

Le Président, Stéphane VALLI  Syn'lics Mixte des 4 Communautés de Communes SM4CC	Le Secrétaire de séance 
--	---